



École secondaire Saint-Henri
4115, rue St-Jacques
Montréal (Québec) H4C 1J3
Téléphone : (514) 596-5970
Télécopieur : 514-596-5996

Le 13 août 2020

Rentrée scolaire 2020-2021

Aux parents des élèves de l'école secondaire Saint-Henri

Pour cette rentrée scolaire 2020-2021, le contexte particulier lié à la Covid-19 nous oblige à modifier notre façon de faire afin de diminuer les déplacements et d'éviter les rassemblements. Votre enfant devrait se présenter seul (sans ses parents), selon l'horaire ci-dessous :

Horaire de la rentrée scolaire

Jeudi 27 août 2020	Vendredi 28 août 2020
8 h 30 : Tous les nouveaux élèves arrivant du primaire (1 ^{re} secondaire, régulier et adaptation scolaire)	8 h 30 : Tous les élèves de 4 ^e secondaire Classes alternatives : Des rendez-vous seront fixés individuellement, par téléphone, par les enseignantes, à partir de 8h30
12 h 30 : Tous les élèves de 2 ^e secondaire (régulier et adaptation scolaire)	9 h 30 : Tous les élèves de 5 ^e secondaire (incluant le SL7)
13 h 30 : Tous les élèves de 3 ^e secondaire (régulier et adaptation scolaire)	12h30 : Classes d'accueil et soutien linguistique (SL), FMS et FPT

Un numéro de groupe sera attribué à votre enfant pour toute l'année scolaire. Ce numéro sera envoyé par courriel quelques jours avant la rentrée. À son arrivée à l'école le 27 ou le 28 août, votre enfant devra se diriger vers **le gymnase** de l'école, **avec un couvre-visage**, en utilisant la **porte d'entrée extérieure de la tour 2** (rue Saint-Ferdinand - voir indication extérieure menant au gymnase) et joindre son groupe classe selon le numéro attribué. Dès son arrivée et en tout temps dans les aires communes, votre enfant doit porter un couvre-visage et respecter une distance de 1 mètre avec les autres élèves.

Un enseignant répondant, qui sera assigné à votre enfant pour toute l'année scolaire, prendra en charge son groupe dès son arrivée au gymnase. Le groupe se dirigera ensuite vers son local, attribué également pour toute l'année scolaire. La rencontre de l'enseignant avec le groupe devrait durer environ deux heures. L'élève retourne ensuite à la maison pour revenir en classe le **lundi 31 août, 8h30.**

Matériel scolaire et facture

L'agenda et les cahiers d'activités seront remis en classe par l'enseignant répondant. La facture pour les frais scolaires 2020-2021 vous sera envoyée ultérieurement par courriel. Pour le paiement, des indications suivront avec le courriel. Ne pas oublier de vous procurer les fournitures scolaires (<https://st-henri.csdm.ca/files/FournituresScolaires20-21.pdf>) pour la journée de la rentrée.



École secondaire Saint-Henri
4115, rue St-Jacques
Montréal (Québec) H4C 1J3
Téléphone : (514) 596-5970
Télécopieur : 514-596-5996

Uniforme

L'uniforme de l'école est obligatoire. Nous ferons preuve cependant, en début d'année, d'une certaine flexibilité pour les nouveaux élèves, qui auront jusqu'au 25 septembre pour se le procurer, selon l'horaire du magasin. Un courriel pour l'achat de l'uniforme sera envoyé aux parents concernés. Les anciens élèves devront porter l'uniforme de l'année dernière pour la rentrée et pourront le renouveler au magasin de l'école durant l'année scolaire, au besoin. Information et horaire à venir.

Casiers

Les casiers ne seront pas accessibles en début d'année scolaire. Votre enfant se rendra directement en classe chaque jour et pourra ranger son matériel scolaire et son manteau dans sa classe. Plus tard dans l'année scolaire, selon les besoins et les consignes de distanciation sociale, des casiers avec cadenas seront distribués aux élèves.

Carte étudiante

La prise de photo pour la carte étudiante sera prise sur les heures de classe durant la 1^{re} semaine.

Calendrier scolaire et début des cours

Vous trouverez le calendrier scolaire sur notre site Internet en cliquant sur le lien <https://st-henri.csdm.ca/files/Calendrier-scolaire-2020-2021-.pdf>.

Les cours débuteront pour tous **le lundi 31 août, à 8h30.**

Horaire de l'école

Toujours pour éviter des déplacements et des attroupements dans l'école, l'horaire de la journée a été modifié. La pause de l'avant-midi est remplacée par un battement de 5 minutes et deux périodes de diner différentes sont prévues.

Horaire de la journée	
8 h 00 - 8 h 30	Arrivée progressive des élèves, qui devront utiliser l'entrée désignée par leur enseignant répondant. Lavage des mains à l'entrée. Les élèves se dirigent ensuite directement en classe (lavage des mains avant d'entrer en classe).
8 h 30	Début des cours.
11 h 05-12 h 25	1 ^{er} dîner (sec. 1 et 2, régulier et adaptation scolaire, FMS, FPT, SL9) Cours pour les sec. 3, 4 et 5, accueil, SL et classes alternatives dès 11h10.
12 h 25 -13 h 45	2 ^e dîner (sec. 3, 4 et 5, accueil, SL et classes alternatives). Retour en classe pour les autres élèves.
15 h 05	Fin des cours. Sortie progressive des élèves pour éviter les rassemblements



École secondaire Saint-Henri
4115, rue St-Jacques
Montréal (Québec) H4C 1J3
Téléphone : (514) 596-5970
Télécopieur : 514-596-5996

Veillez noter que les élèves restent dans le même local durant la journée (sauf pour l'éducation physique et les arts). Ce sont les enseignants qui se déplacent entre les périodes.

Mesures alimentaires et cafétéria

Des informations des services alimentaires du CSSDM sont à venir concernant l'usage de la cafétéria. Les mesures alimentaires seront disponibles à partir du lundi 14 septembre. L'élève éligible devra fournir la photocopie de la pièce justificative lors de son inscription aux mesures. Veillez noter que la collation devra être prise entre 8h et 8 h 25 le matin, puisque la pause de l'avant-midi a été supprimée. Pour des raisons d'hygiène, aucun micro-ondes ne sera disponible à la cafétéria (**lunch froid seulement**). Il est également envisagé que la cafétéria soit réservée aux élèves bénéficiant de la mesure alimentaire (information à venir). Il est fortement conseillé aux élèves du quartier de retourner dîner à la maison. Voir les documents suivants :

<https://st-henri.csdm.ca/files/mesures-alimentaires-lettre-aux-parents.pdf>

<https://st-henri.csdm.ca/files/CALENDRIER-DES-VENTES-DES-MESURES-ALIMENTAIRES.pdf>

Carte OPUS

Un projet pilote de la STM et du CSSDM permet l'utilisation de la photo de la carte étudiante prise à l'école pour l'obtention de la carte OPUS, avec paiement en ligne. Voir documents ci-dessous :

<https://st-henri.csdm.ca/files/Lettre-aux-parents-paiement-en-ligne-carte-Opus-avec-photo-Saint-Henri.pdf>

<https://st-henri.csdm.ca/files/%C3%89tape-%C3%A0-suivre-pour-un-parent-pour-demander-carte-OPUS-avec-photo-2.pdf>

Veillez noter que, pour les nouveaux élèves, il faudra attendre la prise de la photo à l'école avant d'y avoir accès. Sinon, il est toujours possible de se rendre à la station Berri-Uqam pour la prise de photo.

Consignes COVID

Vous trouverez en cliquant sur les liens ci-dessous les documents du Ministère de l'Éducation concernant cette rentrée scolaire particulière. En voici les grandes lignes :

- Port du couvre-visage obligatoire dans les déplacements et les aires communes. Tous les déplacements à l'extérieur de la classe doivent obligatoirement se faire avec le couvre-visage, qui peut être retiré en classe seulement et à la cafétéria (lorsque l'élève mange).



École secondaire Saint-Henri
4115, rue St-Jacques
Montréal (Québec) H4C 1J3
Téléphone : (514) 596-5970
Télécopieur : 514-596-5996

- Lavage des mains en arrivant à l'école, avant d'entrer en classe et à la cafétéria.
- Distanciation de 1 mètre à l'extérieur de la classe
- Apporter le moins possible d'objets de la maison
- Tousser dans le coude ou dans le masque

Le retour en classe à temps plein de tous les élèves de l'école n'est possible que si ces consignes sont respectées. Un élève ne les respectant pas ne pourra malheureusement pas rester à l'école et sera retourné à la maison par la direction.

Pour les élèves ayant des enjeux de santé les rendant vulnérables à la COVID, tout comme pour un membre de sa famille, un certificat médical sera exigé pour pouvoir bénéficier de l'enseignement à distance.

<https://st-henri.csdm.ca/files/Lettre-du-Ministre-de-l-%C3%89ducation.pdf>

<https://st-henri.csdm.ca/files/ABC-dune-rentre-s-%C3%A9curitaire-au-secondaire-Minist%C3%A8re-de-l-%C3%89ducation.pdf>

<https://st-henri.csdm.ca/files/Sympt%C3%B4mes-%C3%A0-surveiller-%C3%A0-la-maison.pdf>

Plan de rattrapage

Dès l'arrivée des enseignants le 24 août, nous procéderons à la planification du plan de rattrapage scolaire en fonction des directives ministérielles à venir. Nous sommes conscients que les élèves reviendront d'une longue absence et que les apprentissages faits depuis mars dernier sont variables d'un élève à l'autre. C'est pourquoi nous avons le souci d'accueillir les élèves de Saint-Henri en prenant le temps de cibler leurs besoins dès le début de l'année scolaire et en planifiant du rattrapage et de la récupération en fonction de ces besoins. Vous serez tenus au courant dès que possible des modalités de rattrapage.

En vous souhaitant, malgré tout, une bonne rentrée scolaire!

Michel Roy
Directeur
École secondaire Saint-Henri